

27 novembre 2018
Année 2018-2019



23^{ème} année
N° 1047

Réunions au
park inn
by Radisson
LIÈGE-AIRPORT

Le bulletin



SOYONS L'INSPIRATION

Rotary Liège-Airport

Président : Giovanni Losciuto

<https://liege-airport.rotary1630.org/fr/>

Gilbert Bollen
Fabienne Courtois
Maurice Danloy
Jacques Debande
Marianne Delcourt
Jean-Claude Demoulin
Hilde Dujardin
Catherine Duvivier
Cathy Ernotte
Vincent Fintolini
Etienne Galand
Francine Grisard
Daniel Guillaume
Patrick Hainaut
Fernand Henry
Philippe Heynen
Georges Honhon
Michel Krawenkel
Robert Lambo
Olivier Lenom
Pol Léonard
Giovanni Losciuto
André Lotin
Jacques Moureau
Alain Niessen
Geneviève Page
Myriam Poilvache
Yves Salomé
Jean-Pierre Sandront
Emmanuel Truyts
René Vander Velde
Jean Werry

Membre d'honneur
Marcel Guillaume



CLUBS CONTACTS

BECKUM [D] NANCY-OUEST [F] TOYAMA [J]



Réunion "Open" du 20 novembre

Ce soir, c'est réunion Open. Ouverte quoi, et même grande ouverte ! Nous sommes une bonne cinquantaine pour une intéressante et didactique conférence de Jean Cattaruzza sur la réforme du Droit des sociétés et associations.

Grâce à l'implication de l'Agence de Développement Local (ADL) d'Ans et de sa Responsable, Madame Moreau, une vingtaine d'acteurs économiques d'Ans et environs nous ont rejoints.

C'est maintenant ancré dans nos habitudes, nous précédon's la Conférence d'un apéritif pré-dinatoire qui nous permet rencontres et échanges dans un accueillant brouhaha indiscipliné. L'heure venue, notre Protocole aura peine à se faire entendre pour nous inviter à entrer en salle.

Patrick accueille tous nos Invités.



🌀 Notre orateur, Jean Cattaruzza Juriste d'Entreprise [chez ING] et son épouse Marie-France

Il nous entretiendra de la Réforme du Droit des Sociétés et Associations

- ☼ Jean-François Bourlet, Échevin des Affaires Économiques, donc "Tuteur" de l'ADL !
- ☼ Anne Moreau, de l'Agence de Développement Local d'Ans que nous retrouvons à nouveau, avec plaisir
- ☼ Patricia Di Croce et Rodolphe Gambini, invités du Président
- ☼ Dominique Lechanteur, invitée du Président. Nous commençons à bien la connaître
- ☼ Pierre Peiffer, du Rotary Club d'Eupen, invité du Président. Nous allons mieux le connaître...
- ☼ Nos 20 visiteurs, rassemblés ici grâce à l'ADL !
- ☼ Enfin nos conjoints et conjointes



Les plus anciens Membres auront ce soir une pensée émue pour Ninette Lantin, veuve de Pierre, Membre fondateur, qui est décédée cette semaine.

Ce soir, pléthore de Journées Internationales en tous genres :

Journée nationale contre l'Herpès

Journée Mondiale pour l'industrialisation de l'Afrique

Journée Internationale du Souvenir "Trans"

... et enfin, last but not least, Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

C'est en 1996 que le Parlement français a décidé de faire du 20 novembre la "Journée Mondiale de Défense et de Promotion des Droits de l'Enfant". Elle tente notamment de faire valoir la convention internationale des droits de l'enfant qui a été adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989.

Elle affirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qu'il faut protéger mais que c'est une personne qui a le droit d'être éduqué, soigné, protégé, quel que soit l'endroit du monde où il est né. Et aussi qu'il a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer. Elle a été ratifiée par 191 pays sur 193.

Seuls la Somalie et les États-Unis ☹ ont refusé de s'engager.

Et pourtant Trump n'était encore qu'un milliardaire... arrogant et controversé.

Nous dégusterons un savoureux plat des mers.

Dos de cabillaud sur lit de riz noir
Spaghetti de carottes à la coriandre
Sauce au vin blanc et crème



Pour son clair et très intéressant exposé sur "**La Réforme du Droit des sociétés et associations**", Jean Cattaruzza illustre son propos par un structuré PowerPoint, projeté bien sûr en multi-écrans pour l'intérêt et le confort cervical de tout un chacun.

Le Ministre de la Justice, Koen Geens, a initié un vaste chantier de réformes des Code Civil, Procédures, Code Pénal et Code des Sociétés.



La suppression de concepts désuets et la volonté de simplification se traduisent notamment, ou plutôt se traduiront, dès 2019, par la diminution du nombre de formes de sociétés.

Subsistent donc :

- ✓ Société simple (SNC/S Comm)
- ✓ SRL (forme pivot)
- ✓ SC (désormais réservée aux vraies coopératives)
- ✓ SA (réservée aux sociétés de grande taille)
- ✓ ASBL
- ✓ Fondations

Adieu aux SC à Responsabilité Illimitée / SCA / Unions Professionnelles / Sociétés Momentanées et enfin Sociétés Agricoles.

Disparaît également la distinction entre Sociétés Civiles et Commerciales, conséquence de la primauté du concept d'entreprise sur celui de commerçant.

ASBL : Association Sans But Lucratif :

- ✓ Une association est constituée par une convention entre deux ou plusieurs personnes.
- ✓ Elle poursuit un but désintéressé dans le cadre de l'exercice d'une ou plusieurs activités déterminées qui constituent son objet.
- ✓ Elle ne peut distribuer ni procurer directement ou indirectement à ses membres un quelconque avantage patrimonial ...
 - ⇒ Plus d'interdiction d'exercer une activité commerciale ou industrielle

SRL : Société à Responsabilité Limitée

- ✓ La SRL sera la "forme naturelle" de société pour tous ceux qui entendent constituer une société et bénéficier de la responsabilité limitée
- ✓ Pour réaliser cet objectif : nécessité de simplifier les règles actuelles, de supprimer certaines barrières (ex : absence de libre cessibilité des titres) et d'introduire davantage de flexibilité dans le fonctionnement de ce type de société.

Principales innovations :

- ✓ Suppression du capital minimum :
 - Obligation pour la société de disposer lors de sa constitution de capitaux propres suffisants (compte tenu, le cas échéant, des autres sources de financement)
 - Etablissement d'un plan financier dans lequel les fondateurs justifient le montant des capitaux propres de départ à la lumière de l'activité projetée pendant une période d'au moins deux ans
- ✓ Flexibilisation du régime des titres : Trois types d'apports en numéraire, en nature et, nouveauté, en industrie, soit l'engagement d'effectuer des travaux ou des prestations de services
 - La Distributions aux actionnaires ne peut être décidée si l'actif net de la société est négatif ou le deviendrait suite à la distribution. De nouvelles règles régiront les modalités, notamment au regard de l'apport en industrie
- ✓ Gestion de la SRL : Peu de nouveautés, le concept de gestion journalière est introduit pour les actes qui n'excèdent pas les besoins de vie quotidienne de la SRL, actes représentant un intérêt mineur ou actes qui ont un caractère urgent (critères alternatifs).

SA : Société Anonyme :

- ✓ Possibilité d'avoir un seul actionnaire et/ou un seul administrateur
- ✓ Distinction entre le conseil de direction compétent pour les matières opérationnelles et le conseil de surveillance compétent pour les questions stratégiques, à composer de membres différents
- ✓ Droit de vote double autorisé dans les sociétés cotées (et droit de vote multiple dans les sociétés non cotées) dans l'objectif de récompenser les actionnaires stables

Règle commune aux trois formes de société :

- ✓ Limiter la responsabilité des administrateurs pour favoriser leur assurabilité et mettre fin à une différence de traitement entre les administrateurs et le management

Tous ceux que cela intéresse pourront retrouver dans son intégralité le diaporama de Monsieur Cattaruzza pour le télécharger et l'ouvrir en cliquant sur le lien suivant : [Conférence](#)



Notre Président prend aussitôt la parole, brièvement, pour encore remercier notre orateur et il en profite pour nous rappeler les prochaines réunions et échéances que vous retrouverez plus en détail au calendrier ["Agenda"] du Club :

Mardi 27 novembre : Relâche. Notre YEP, Sarah, ne pourra souffler son anniversaire avec nous.

4 décembre : Visite chez l'Artisan du Saumon [en Open] à Bassenge

11 décembre :

Vers 18 h

Inauguration de la "Crèche de Carole"

Ensuite en OPEN :

Vers 19 h 30 : Retour au Park Inn et visite de nos Amis du RC Herstal
Avec en apéritif la dégustation de notre cuvée 2018 d'huile d'olive

Conférence des Papys Cyclistes [cf. HARMONY →La Vie du Club→Agenda]

Mardi 18 : Assemblée Générale Suivie d'une Réunion de Travail

Après la relâche de fin d'année

Jeudi 10 janvier : **Échange des Vœux** à la Caserne Fonck

Samedi 22 mars : **Tournoi de Kicker** à la Caserne Fonck

Giovanni remercie enfin vivement Jean-Claude pour l'excellente organisation de notre expédition champenoise. Réservation de l'Hôtel, des restaurants, de la visite du Palais de Tau nous ont permis de passer un bon petit séjour avant d'embarquer notre pétillante cargaison.

Notre Protocole prend le relais pour clore la soirée d'une citation et d'un brin d'humour.

"Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité."

Kofi A. Annan, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies

Un nouveau manager passe une semaine à son nouveau bureau avec le manager qu'il va remplacer.

Le dernier jour l'ancien manager lui dit : - Je vous ai laissé trois enveloppes numérotées dans le tiroir du bureau. Ouvrez une enveloppe si vous rencontrez une crise que vous ne pouvez pas résoudre.

Trois mois après il y a un drame majeur, tout va mal et le manager se sent très menacé. Il se souvient des mots d'adieu de son prédécesseur et ouvre la première enveloppe.

Le message dit : - Blâme ton prédécesseur et mets lui tout sur le dos ! Il le fait et sort de la crise.

Un an plus tard, l'entreprise connaît une baisse des ventes, combinée à des problèmes de qualité graves. Le manager ouvre rapidement la deuxième enveloppe.

Le message dit : - Réorganise tout de fond en comble ! C'est ce qu'il fait et la société rebondit rapidement.

Six mois plus tard, à la crise suivante, il ouvre la troisième enveloppe, avide de trouver à nouveau un précieux conseil.

Et le message dit : - Prépare trois enveloppes.

Patrick

Merci à Toutes et Tous pour cette excellente soirée, conviviale, informative, ouverte sur notre environnement, bref, exemplaire de la richesse de notre Rotary.

RAPPEL

Comme chaque année

Les prisonniers de Lantin attendent vos

- Calendriers
- Agendas
- Jeux de cartes
- Cartes de vœux
- Papier à lettres, enveloppes, timbres-poste, bics...

Maurice se chargera de récolter vos dons qu'il attendra de préférence le mardi 4 ou le mardi 18 décembre.

Merci d'avance.